



FICHE MISSION Service civique Sport

« Favoriser l'accessibilité de la pratique sportive des personnes en situation de handicap mental et psychique »

Domaine

Sport – Santé – Solidarité

Objectif d'intérêt général

Favoriser l'accès à la pratique sportive de personnes en situation de handicap dans le but de promouvoir leur bien-être, leur épanouissement, leur santé, leur autonomie et leur participation sociale. Agir pour l'intégration des personnes en situation de handicap dans la société et lutter contre les exclusions et les discriminations.

Action de l'association Nouvel Envol

L'association Nouvel Envol a pour mission de rendre accessible les activités sportives, les loisirs, la culture et les vacances à des personnes en situation de handicap mental ou atteintes de troubles psychiques.

Elle met en place des séances d'activités physiques et sportives pour des personnes de tout âge et organise des sorties durant les week-ends et des séjours vacances pour les adultes.

Nouvel Envol est affiliée à la Ligue de l'enseignement et à la Fédération Française du Sport Adapté.

Mission

La mission vise à soutenir les bénévoles et les salariés de la structure pour développer l'accès à la pratique sportive.

Principales missions :

- Participer à l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur pratique sportive ou de loisirs, ce qui implique des déplacements quotidiens sur différents sites de l'Eurométropole de Strasbourg.
- Participer à des événements destinés à sensibiliser à la pratique d'activités physiques adaptées,
- Participer activement à la vie de l'association ainsi qu'aux travaux d'équipes et aux réunions,
- Accompagner la réflexion pour faire émerger des propositions et des projets en lien avec les différents acteurs et développer les partenariats,
- Proposer des actions visant à améliorer la place des personnes en situation de handicap dans les lieux de pratique sportive et de manière plus large dans la société,
- Etre à l'écoute des besoins et des attentes du public pour contribuer à la mise en place de nouvelles activités,
- Enrichir les outils, communiquer et animer le réseau.

Durée

10 mois, à définir (à partir du 11/09/2023)